Trophée Seniors

Mardi 2 et Mercredi 3 Juin 2026

Crécy Golf Club – 77580 – Crécy-la-Chapelle
Tél. : 01 64 75 34 44

www.domainedecrecy.com / info@domainedecrecy.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Crécy

FORME DE JEU

Stroke-play brut score maximum par +4, 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs – Index maximum : 15
Une série Dames - Index maximum : 18

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les trophées séniors 2 et 70 ans pour les trophées séniors 3.**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs
- Remplir les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au Lundi 18 Mai 2026 à 15h

Inscription en ligne sur le site du golf de Crécy onglet compétitions

La liste des joueurs retenus sera publiée au le Samedi 23 Mai à 12h

Droits d'engagement :

90 euros
40 euros pour les membres du Crécy Golf Club

Champ des joueurs :
Le nombre maximun de joueurs sera de 144 joueurs incluant 40 dames minimum (hors Wild Card) et 14 Wild Card maximum
(Le Club doit respecter lors des inscriptions les quotas établis dans le cahier des charges des Trophées Seniors/Seniors 2 et Grand Prix Seniors 2026 fixant un nombre minimum pour les Dames (hors Wild Card) en fonction de la date de l'épreuve. Dans les limites du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards. La répartition des wild cards est du ressort du club organisateur en accord avec la Ligue.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Trophées Seniors: Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué. Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs. Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1er tour, soit le Lundi 1er Juin

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8h30 heures dans l'ordres des blocs
Deuxième tour : premier départ à 8h30 heures dans l'ordre inverse des résultats.
Départs à retrouver sur le site du domaine de crécy dans l'onglet compétitions

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 3 Marques Jaunes – Par 74, SSS 70.6
Dames : Repère 5 Marques Rouges – Par 74, SSS 70.3

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1re place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 17,18 et 1

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).
Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers seniors messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières seniors dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Sur la terasse du restaurant du Crécy Golf Club

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Directeur du Golf – Pierre Louis Vignot
Directeur du Tournoi – Anthony Renard

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, …).